

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, le maire.

Etaients présents (26) : BAUDE Christian, BESLON Jacques, BESLON Laurent, BLIN Françoise, BRIAULT Christelle, BRIARD Alain, COLLADO Jacqueline, DEDIEU Alain, de SAINT JORES Sylvain; FOLLIOT Noëlle, FOULON Franck, GATE Denis, GAUMONT Nicole, HERMON Jean-Pierre, HOREL Jacques, HUE Thierry, LAVEILLE Denis, LEMOINE Sylvie, LEPAS René, LEREBOURG Yves, MARTINS Ghislaine, MEISS David, MOURE Elise, PICQUES Thierry, RICHARD Jocelyne, RICHARD Michel,

Procurations (4): BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel Richard, DESMONTS Catherine a donné pouvoir à René Lepas DOUARD Christelle a donné pouvoir à Jacques Beslon, FEUILLET Daniel a donné pouvoir à David Meiss

Absents (7) : CHATELET Jean-Marc, BUHOT Béatrice, HEUDIER Dominique LARSONNEUR Anthony ; SEBERT Marie-Pierre, ROLLAND Anthony ROUXELIN Yann.

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	26	4	30

M. David Meiss . est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Ajout à l'ordre du jour :

Accepté à l'unanimité

1) **Projet Maison France Services : délibération DETR + plan de financement**

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 février 2020

Observations : Adopté à l'unanimité

Pour : 30	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

1) **Projet Maison France Services : délibération DETR + plan de financement**

Rapporteur : Jocelyne Richard / Jacques Horel

Postes de dépenses (1)	Lots	Montant HT
<u>Acquisition Maison communautaire</u>		115 000.00
<u>Travaux</u>	Electricité	3 002.50
	Cloisons	12 500
	Peinture	5 473.79
	Gros œuvre	5 000
	Plomberie	2 985.52
	Cubes bureaux	11 184.91
<u>Signalétique</u>		
	Signalétique	5 000.00

<u>Informatique</u>		
	Informatique	<u>2 814.15</u>
<u>Mobilier</u>		
	Mobilier Maison France Service	<u>8 102.37</u>
<u>Imprévus (5%)</u>	Dus à la réhabilitation	<u>8 553.16</u>
<u>Total opération</u>		<u>179 616.40</u>

Financement	Montant HT	Taux
Etat autres subventions Contrat de ruralité / DSIL	44 674	25 %
Département : Contrat de pôle de services	49 020	27%
Autres financements publics Saint Lo Agglo	50 000	28%
Sous-total 1 subventions publiques	143 724	80 %
Maître d'ouvrage 20% au minimum - Autofinancement / Emprunt	35 892.40	20%
Sous-total 2 Maître d'ouvrage	35 892.40	20%
TOTAL*	179 616.40	100%

Observations : Avis favorable à l'unanimité

Pour : 30	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

2) Finances :

Rapporteur : Thierry Picques

a) Approbation du compte de gestion 2019 **DE LA COMMUNE**

Observations : Avis favorable à l'unanimité

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

b) Approbation du compte administratif 2019

Observations :

.....

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	370031.94			430201.51	370031.94	430201.51
Opérations de l'exercice	1546743.69	1609533.52	1604047.19	2058903.73	3 150 790.88	3668437.25
TOTAUX	1 916 775.63	1 609 533.52	1 604 047.19	2 489 105.24	3 520 822.82	4 098 638.76
Résultats de l'exercice	62 789.83			454 856.54		577 815.94
reste à réaliser	179100	603107	0	0		424007
TOTAUX CUMULES		116 764.89		885 058.05	0.00	885 058.05
	Ligne1068 : besoin de financement	Excédent d'investissement				Ligne 002 (excédent de fonctionnement)
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	116 764.89		885 058.05		885 058.05

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

c) Affectation de résultat 2019

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de
M. le Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019
Considérant
la régularité des opérations
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CUMULÉ CA 2018	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-370 031.94 €		62 789.83 €	179 100.00 € 424 007.00 €	116 764.89 €
FONCT	1356 546.34 €	926 344.83 €	454 856.54 €		885 058.05 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

DECIDE d'affecter le résultat comme suit : 28 POUR ET 2 CONTRE

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	885 058.05 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) <i>Total affecté au c/ 1068 :</i>	885 058.05 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses d fonctionnement	

Pour : 28	Contre : 2	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Jacques Beslon vote contre (détient une procuration) car estime le mécanisme budgétaire des communes trop prévisionnel et pas du tout réaliste.

3) Finances

Rapporteur : **Thierry Picques**

a) Approbation du compte de gestion 2019 DU LOTISSEMENT MILLET

Observations : Avis favorable à l'unanimité

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

b) Approbation du compte administratif 2019

Observations :
.....

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	89 764.30		127 293.34		217 057.64	0.00
Opérations de l'exercice	84 681.22	89 764.30	90 464.30	140 994.82	175 145.52	329 520.04
TOTAUX	174 445.52	89 764.30	217 757.64	140 994.82	392 203.16	230 759.12
Résultats de clôture	89 764.30	0,00	76 762.82			
reste à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAUX CUMULES	84 681.22		76 762.82			
RESULTATS DEFINITIFS	84 681.22	0,00	76 762.82		161 444.04	

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

c) Affectation de résultat 2019

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2019

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DU RESULTAT
INVEST	-89 764.30		5 083.08 €	Dépenses 0.00 €	0.00 €	-84 681.22 €
				Recettes 0.00 €		
FONCT	- 127 293.34	0.00 €	50 530.52			- 76 762.82 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2019	0.00 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) déficit d'investissement		0.00 €
		84 681.82 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2018	76 762.82 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

Pour : 28	Contre : 2	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Jacques Beslon vote contre (détient une procuration) car estime le mécanisme budgétaire des communes trop prévisionnel et pas du tout réaliste.

4) Finances : mise en non valeurs

Rapporteur : Thierry Picques

4 demandes par le trésorier de mise en non valeurs

- 1) Effacement par jugement de TGI de 172.21€

- 2) Effacement dette de 339.50 €
- 3) Effacement dettes de 362.44 € par le TI de Saint-Lô
- 4) Effacement de dettes de 125.62 €

Soit un effacement de 999.77 €

Observations : Comme à chaque fois, le conseil déplore ces effacements qui paraissent trop faciles et dégagent de toute responsabilité les débiteurs.

Unanimité posée d'office

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

5) Personnel communal

Rapporteur : **Thierry Picques**

Point sur le travail de la commission

Gros travail réalisé en ce moment par la commission

3 procédures de recrutement en cours

- Recrutement de l'animateur Maison France Services
3 candidates retenues après les entretiens devant 2 jurys.
Elles vont rencontrer Monsieur le Maire dès que possible
- Recrutement des 2 gérants pour le camping de Pont-Farcy
Entretiens en cours
- Recrutement en cours pour le remplacement de Sylvie et Myriam
Fin des candidatures reportée au 16 mars car trop peu de candidatures reçues...

Observations : Thierry remercie la commission qui a été très volontaire et dynamique.

6) Camping de Pont-Farcy : tarif location insolite

Rapporteur : **Commission Camping**

Suite à l'acquisition de la Cabanétape , il faut établir des tarifs.

Observations : Le conseil fixe à

- 20 euros basse saison
- 30 euros haute saison

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

7) Frelons asiatiques : convention 2020 FDGDON

Rapporteur : **Michel RICHARD**

1^{er} Acompte payé 2019 : 281.88 €

2^{ème} Acompte payé 2019: 341.28 €

Cotisation annuelle : 75 €

Remboursement sur acompte : 105.74

Coût 2019 : 592.42€

Observations : Il faut concéder que l'année dernière, les résultats sont bons. Moins d'interventions donc moins de nids de frelons constatés.

Le conseil approuve le renouvellement de l'adhésion.

Pour : 27	Contre : 3	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

René Lepas est contre car trouve obscure le mode de financement du FDGDON, qui perçoit tout de même une grosse subvention du Conseil départemental de la Manche.

8) Logiciel cimetière

Rapporteur : Jacques Horel

2 228 emplacements
5 cimetières

Coût à l'achat : 4320,00€ TTC

Coût annuel : 682.80€ TTC (hotline, assistance juridique, conseil en gestion, hébergement du site internet)

Observations : Le conseil considère que cette acquisition devient indispensable. Un travail de recensement et d'archivage doit être réalisé pour le bien de nos cimetières.

Approbation à l'unanimité

Pour : 30	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

9) Devis en cours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Devis signés					
Objet	Lieu	Entreprise	Montant TTC	Etat	Observations
Ordinateur Services techniques	Centre technique municipal	PC mania	499€	Signé	Validation unanime
Souris ergonomique service administratif	Mairie	OLG Buro	137.76 €	signé	Validation unanime
Enlever sapins	Centre technique municipal	SARL Folliot	396€	fait	Validation unanime. Le conseil a constaté le résultat

Devis à délibérer					
Objet	Lieu	Entreprise	Montant TTC	VOTE	Observations
Défibrillateur	Pont-Farcy	Défibril	1918.20€		Accord unanime
Maintenance défibrillateur		Défibril	144€ par an		Accord unanime

10) Questions diverses

Monsieur le Maire :

- Terrain multisports : le sol s'est révélé être très argileux donc les entreprises ont dû consolider le sol (surcote pris par Saint-Lô Agglo)
- Ralentisseurs Pont-Farcy : devront être déplacés car des éclats abiment la devanture de la boulangerie
- TAD Saint Lô Agglo : Monsieur le Maire est fier car Tessy-Bocage est la 2^{ème} commune à utiliser le plus ce service. Belle adhésion des habitants de Saint-Lô Agglo.
- Monsieur le Maire remercie chaleureusement les membres de l'association Tessy Bien être qui a offert deux bancs en granit à la résidence Marcel Bourdon.

Thierry Picques

- Remercie les élus car c'était un mandat sympa et constructif
- Remercie les membres des commissions pour leur travail et investissement

Jocelyne Richard :

- Le parking de la Route de Saint Lô fait l'objet de réserves. Cela doit être réglé par le maître d'œuvre avec les entreprises.

Jacqueline Collado

- Le bureau de vote des élections ferme à 18h00. Il y a une coquille dans le Tessy Potin.
- Un grand merci aux collègues élus. Mandat très enrichissant. Bien intégrée. Reviendra assister au conseil.

Sylvie Lemoine

- Vachement contente que Fervaches ait intégré Tessy. Belle intégration

Elise Mouré

- Saison culturelle tours en cours. Prochain spectacle : lecture théâtralisée

David Meiss :

- Fish&Chips : 3 avril

Jacques Beslon :

- il faut faire attention aux nouveaux élus qui ne font pas partie de la liste majoritaire. L'intégration peut ne pas être immédiate.

René Lepas :

- Conseiller municipal pendant 19 ans et 12 en tant que maire /maire délégué.
- Un grand merci pour la commune nouvelle. Il fallait le faire. C'est un succès.

Yves Lerebourg :

- 12 ans élu, toujours un plaisir. Très satisfait de la commune nouvelle.
- Bon vent aux nouveaux élus.

Fin de la réunion : 22h30